

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Respecter les priorités nationales



PAGES FINANCIÈRES

PROGRAMMATION CANADIENNE DISTINCTIVE, DE GRANDE QUALITÉ

- Financement ponctuel de 60 millions de dollars pendant quatre années consécutives, qui a servi à redynamiser la programmation de toutes les composantes médias.
- Des millions de Canadiens ont regardé CBC | Radio-Canada pour partager les moments de fébrilité, de déception et de gloire durant la couverture des Jeux olympiques d'Athènes à l'été 2004.

EFFICACITÉ

- Lancement d'un projet de documentation et d'évaluation des contrôles internes ayant un impact sur les états financiers.

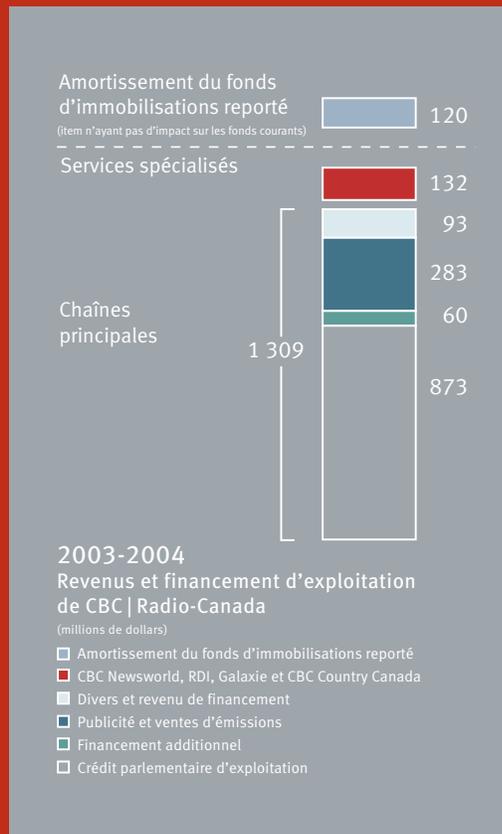
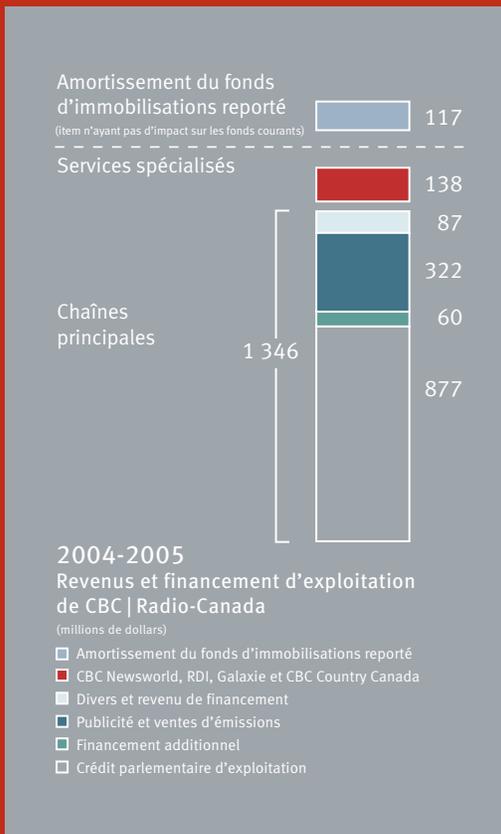
- Création d'un comité de travail qui fournira des solutions au problème de l'accroissement des coûts liés au programme de soins de santé.

PARTENARIATS STRATÉGIQUES

- Partenariat stratégique avec SIRIUS et Standard Broadcasting Inc. pour offrir un service de radio par satellite aux Canadiens.
- Regroupement des services médias sous un seul toit à Ottawa pour améliorer les synergies et le partage de la technologie, des ressources et du contenu.

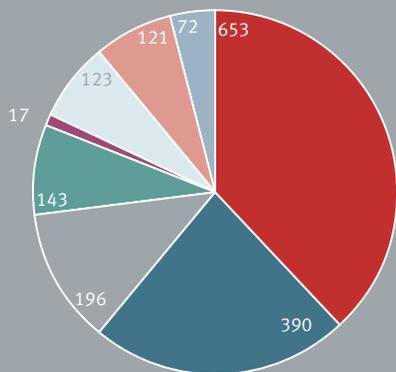
FAITS SAILLANTS FINANCIERS

Respecter les priorités nationales



FAITS SAILLANTS FINANCIERS

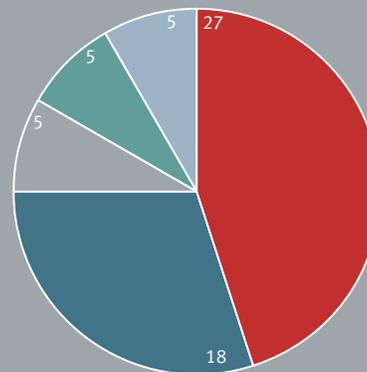
Respecter les priorités nationales



Dépenses d'exploitation pour 2004-2005
1 715 millions de dollars*
(millions de dollars)

■ CBC Television	653 (38 %)
■ Télévision de Radio-Canada	390 (23 %)
■ CBC Radio	196 (12 %)
■ Radio de Radio-Canada	143 (8 %)
■ Administration nationale	17 (1 %)
■ Amortissement des immobilisations	123 (7 %)
■ Services spécialisés	121 (7 %)
■ Distribution et affiliés	72 (4 %)

* Excluant le recouvrement d'impôt sur les bénéfices et des grandes sociétés.



Distribution du financement ponctuel de 60 million de dollars de 2004-2005
(millions de dollars)

■ CBC Television	27 (45 %)
■ Télévision de Radio-Canada	18 (30 %)
■ CBC Radio	5 (8 %)
■ Radio de Radio-Canada	5 (8 %)
■ Autres initiatives de programmation	5 (8 %)

ANALYSE DE LA DIRECTION

Points saillants de l'exercice 2004-2005



- En avril 2003, **le gouvernement du Canada a renouvelé son investissement de 60 millions de dollars** pour deux exercices supplémentaires, soit jusqu'en 2004-2005. La Société a utilisé ce financement pour renforcer et améliorer sa programmation radio et télévision, plus particulièrement les dramatiques, les émissions pour enfants, les documentaires et la programmation culturelle et artistique.
- En décembre 2004, **la Société a complété le déménagement de ses activités à Ottawa dans un nouveau centre de radiodiffusion moderne**. En plus de rapprocher le radiodiffuseur public de la collectivité, ce projet a également permis de réaliser des économies dans différents secteurs d'activité de la Société, tels que la gestion du contenu, la production numérique et la gestion immobilière.
- **La nouvelle Maison de Radio-Canada à Ottawa a inauguré une salle des nouvelles numériques**. Les salles des nouvelles numériques d'Edmonton et de Québec seront, elles aussi, bientôt opérationnelles. Grâce à ce nouveau système sans bandes magnétiques, tous les documents vidéo et audio sont versés dans un serveur numérique, ce qui permet aux journalistes et aux techniciens d'extraire, de visualiser ou de modifier des éléments à partir de leur poste de travail. Ces nouvelles opérations numériques faciliteront le partage du contenu entre les plateformes de radio et de télévision et prépareront la transition vers la haute définition (HD). Elles permettront également à CBC | Radio-Canada d'augmenter considérablement la productivité à l'échelle des salles de nouvelles.
- L'annulation de la saison du hockey en raison du **lock-out de la Ligue nationale de hockey (LNH) s'est répercutée sur les résultats financiers de CBC Television**.
- En août 2004, **des millions de Canadiens se sont tournés vers CBC | Radio-Canada** pour partager les joies, les peines et la gloire des **Jeux olympiques d'Athènes**.
- En 2004, **nous avons créé la Division des cars de reportage afin de tirer le meilleur parti des installations de cars de reportage de CBC | Radio-Canada** et de nous assurer de mettre à la disposition des équipes des émissions le matériel et les compétences dont elles ont besoin. La priorité de la Société est de répondre à ses besoins internes de la manière la plus économique qui soit et de commercialiser ses capacités excédentaires pour réaliser des revenus supplémentaires potentiels.
- En 2004 également, en raison de la nouvelle orientation de sa programmation, **Newsworld International a annoncé son intention de mettre fin à l'entente de fourniture de contenu qu'elle avait avec CBC | Radio-Canada**. En vertu de cette entente, la Société fournissait des nouvelles et de l'information à Newsworld International, chaîne de nouvelles et d'information mondiales en continu diffusée aux Etats-Unis et en Amérique latine. Malheureusement, la Société a annoncé qu'elle sera contrainte de remercier un certain nombre de ses employés en août 2005, après la résiliation de l'entente.
- À compter du 1^{er} janvier 2004, **la Société a recommencé à verser des cotisations au régime de retraite des employés**. Les quatre années précédentes, la Société avait bénéficié d'une suspension des cotisations patronales au régime de retraite en raison du rendement vigoureux du régime.

ANALYSE DE LA DIRECTION

Résultats financiers



RÉSULTATS FINANCIERS

REVENUS | LES REVENUS PUBLICITAIRES ONT AUGMENTÉ EN 2004-2005, ESSENTIELLEMENT GRÂCE AUX REVENUS RÉALISÉS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES À L'ÉTÉ 2004.

L'augmentation des revenus publicitaires est essentiellement attribuable aux revenus réalisés pendant les Jeux olympiques d'Athènes. En revanche, les revenus publicitaires provenant des activités régulières de CBC Television ont considérablement diminué en 2005 en raison du lock-out de la LNH. Ce fléchissement a été en partie contrebalancé par un dépassement des revenus pendant les matchs des séries éliminatoires au printemps 2004 et par des revenus publicitaires tirés des émissions de remplacement, notamment *Movie Night in Canada*. La Télévision de Radio-Canada a bénéficié d'une augmentation des revenus publicitaires provenant des activités régulières, attribuable aux excellents résultats de sa programmation d'automne.

La progression des revenus des services spécialisés est essentiellement attribuable à l'augmentation du nombre d'abonnés à CBC Newsworld et à Galaxie, ainsi qu'à la hausse des revenus publicitaires de CBC Newsworld et du Réseau de l'information (RDI) provenant du temps d'antenne acheté par les partis politiques pendant la campagne électorale fédérale.

Les revenus divers pour 2004-2005 comprennent les revenus provenant des activités de la Société à titre de diffuseur-hôte pendant les Jeux olympiques d'Athènes. Cependant, les activités de diffuseur-hôte de plus vaste envergure dans le cadre des Jeux panaméricains en République dominicaine en 2003-2004 et des Championnats du monde de cyclisme sur route à Hamilton ont entraîné un fléchissement des revenus divers en 2004-2005. Les revenus divers pour 2004-2005 comprennent également la vente d'un entrepôt appartenant à CBC | Radio-Canada à Burnaby, en Colombie-Britannique.

DÉPENSES | LES DÉPENSES DES SERVICES DE TÉLÉVISION ET DE RADIO COMPRENNENT LES FRAIS ENGAGÉS PENDANT LES JEUX OLYMPIQUES D'ATHÈNES À L'ÉTÉ 2004.

L'augmentation des dépenses s'explique par la diffusion des Jeux olympiques d'Athènes. Toutefois, cette hausse est en partie contrebalancée par une diminution des activités de la programmation régulière des sports découlant de l'annulation de la saison du hockey.

Les résultats des services de télévision et de radio comprennent également les dépenses dans le cadre des activités de diffuseur-hôte, moins élevées en 2004-2005 comparativement à l'exercice 2003-2004.

La nouvelle grille de programmation d'automne de la Télévision de Radio-Canada a entraîné une augmentation des dépenses au titre des arts et du divertissement qui se reflète dans les résultats d'ensemble des services de radio et de télévision pour 2004-2005.

La Société a recommencé à verser des cotisations au régime de retraite des employés au 1^{er} janvier 2004, ce qui a entraîné une augmentation des cotisations au régime de retraite comparativement à l'exercice précédent. Le calcul actuariel des dépenses au titre des avantages sociaux futurs tient compte de cette augmentation (note 8). L'augmentation des cotisations et la méthode de calcul actuariel se traduisent, au net, par une hausse des dépenses d'environ 16 millions de dollars comparativement à l'exercice précédent.

ANALYSE DE LA DIRECTION

Résultats financiers



ACTIF ET PASSIF |

Le niveau de l'encaisse, des quasi-espèces et des placements à court terme a diminué en raison d'un écart temporaire au titre des besoins de la Société en trésorerie (une période de paie supplémentaire en 2004-2005 et droits payés d'avance). La Société a également modifié le profil de son portefeuille de placements dont elle a investi une partie dans des titres négociables à plus long terme. Cette modification a entraîné une diminution des placements à court terme.

La baisse du poste « frais payés d'avance » est essentiellement attribuable au paiement par anticipation des droits de diffusion des Jeux olympiques d'Athènes, qui étaient comptabilisés dans les résultats de l'exercice 2003-2004.

Les créances à long terme comprennent les créances découlant de la vente de terrains à Toronto. Le versement des produits des ventes à venir sera échelonné sur une période de 22,1 ans à un taux d'intérêt annuel de 7,15 %. Les créances à long terme comprennent également les avances sur salaire découlant d'un changement du calendrier de paie de la Société. Les avances sur salaire sont recouvrées au moment où chaque employé concerné cesse son emploi.

Les investissements nets dans des contrats de location-vente sont liés aux ventes de terrains à Toronto.

Les placements à long terme comprennent les investissements dans des sociétés sur lesquelles CBC | Radio-Canada a une influence notable – ARTV et The Documentary Channel. Ce poste du bilan comprend également des actions et des obligations négociables venant à échéance dans plus de 12 mois à partir de la date du bilan.

L'augmentation du poste « passif relié aux employés (à court terme) » est essentiellement attribuable à une augmentation des indemnités de départ après la résiliation de l'entente de fourniture de contenu avec Newsworld International.

Le poste « passif relié aux employés (à long terme) » reflète l'application des règles à l'égard des avantages sociaux futurs. En vertu de ces règles, le passif relié au régime de retraite et aux autres avantages sociaux futurs doit être calculé au moyen d'une méthode actuarielle.

ANALYSE DE LA DIRECTION

Résultats financiers



L'EXERCICE 2005-2006 ET LES EXERCICES SUBSÉQUENTS

Le 10 décembre 2003, les sociétés CBC | Radio-Canada, SIRIUS et Standard Broadcasting Inc. ont annoncé qu'elles allaient créer une coentreprise pour offrir des services de radio par satellite aux Canadiens. Elles ont déposé une demande de licence auprès du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) pendant l'été 2004 afin d'être autorisées à distribuer des services de radio par satellite au Canada. Ce partenariat, qui nécessite aussi l'approbation du Conseil du Trésor, pourrait résulter en un investissement important et fructueux pour CBC | Radio-Canada en 2005-2006.

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Société mettra en œuvre les nouvelles technologies de programmation développées dans le cadre du « projet Vision ». Ce projet permettra d'intégrer la gestion des contrats et du contenu, des stocks d'émissions et des grilles de programmation, de la radiodiffusion et des médias, des revenus, du marketing et des ventes, des promotions et de l'analyse de temps d'antenne.

Après la mise en œuvre de salles des nouvelles numériques à Ottawa, à Edmonton et à Québec, nous procéderons également à la conversion du système de production à bande du Service des nouvelles nationales à Toronto. Cette nouvelle initiative permettra à CBC | Radio-Canada d'accroître considérablement la productivité à l'échelle des salles de nouvelles.

CBC | Radio-Canada s'efforce d'obtenir l'appui du gouvernement afin d'éliminer les incertitudes entourant le financement public. Plus particulièrement, elle souhaiterait que l'investissement ponctuel de 60 millions de dollars accordé à CBC | Radio-Canada devienne permanent et s'assurer la stabilité financière nécessaire pour mieux planifier l'avenir.

RÉSULTATS FINANCIERS IMPORTANTS DES CINQ DERNIÈRES ANNÉES

Pour l'exercice terminé le 31 mars

	2005	2004	2003	2002	2001
	<i>(millions de dollars)</i>				
Financement gouvernemental					
Crédits parlementaires	877	873	877	780	794
Financement ponctuel pour redynamiser la programmation	60	60	60	60	-
Revenus					
Publicité et ventes d'émissions	322	283	284	319	349
Divers et revenu de financement	87	93	73	82	65
Services spécialisés	138	132	123	118	108
Affectation des fonds					
Coûts des services de télévision et de radio	1 383	1 330	1 198	1 151	1 043
Dépenses des services spécialisés	121	116	117	104	100

RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DES ÉTATS FINANCIERS

Les états financiers et tous les autres renseignements figurant dans le rapport annuel relèvent de la direction et ils ont été examinés et approuvés par le Conseil d'administration de la Société. Les états financiers, qui comprennent des chiffres fondés sur les meilleures estimations découlant de l'expérience et du jugement de la direction, ont été préparés avec soin, en fonction de l'importance relative des opérations et selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

La direction de la Société tient des livres et des documents comptables, de même que des systèmes de contrôle et d'information à des fins de gestion financière et administrative, qui sont conçus pour fournir des renseignements financiers fiables et exacts en temps opportun. Ces contrôles permettent de garantir raisonnablement que les biens sont protégés, que les ressources sont gérées avec économie et efficacité en vue de la réalisation des objectifs de la Société, que les opérations sont effectuées de façon efficace et que les opérations sont conformes à la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

Il incombe au vérificateur interne de la Société d'évaluer les systèmes, les méthodes et les pratiques de la Société. La vérificatrice générale du Canada effectue une vérification indépendante des états financiers de la Société et en fait un compte rendu au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada et à la ministre du Patrimoine canadien.

Le Comité de vérification du Conseil d'administration, qui comprend cinq personnes, dont aucune n'est membre de la direction, revoit les états financiers ainsi que le rapport de la vérificatrice générale y afférent, et fait des recommandations au Conseil d'administration à cet égard. Il supervise les activités de vérification interne et rencontre régulièrement la direction, le vérificateur interne et la vérificatrice générale pour discuter du processus d'établissement des rapports financiers ainsi que des questions concernant la vérification, la comptabilité et les rapports.

Ottawa, Canada
le 6 juin 2005

Le président-directeur général,



La vice-présidente et chef de la direction financière,



RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration de la Société Radio-Canada
et à la ministre du Patrimoine canadien

J'ai vérifié le bilan de la Société Radio-Canada au 31 mars 2005 et les états des résultats, et du fonds effectif et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2005 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Conformément aux exigences de la *Loi sur la radiodiffusion*, je déclare qu'à mon avis ces principes ont été appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

De plus, à mon avis, les opérations de la Société dont j'ai eu connaissance au cours de ma vérification des états financiers ont été effectuées, à tous les égards importants, conformément à la partie III de la *Loi sur la radiodiffusion* et aux règlements administratifs de la Société.

La vérificatrice générale du Canada,



Sheila Fraser, FCA

Ottawa, Canada
le 6 juin 2005

BILAN
Au 31 mars



	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
ACTIF		
À court terme		
Encaisse et quasi-espèces	20 487	132 690
Placements à court terme (NOTE 3)	82 794	56 324
Débiteurs	128 318	134 025
Stock d'émissions	133 212	116 333
Frais payés d'avance	48 039	58 658
Investissement net dans des contrats de location-vente (NOTE 4)	1 685	1 605
	414 535	499 635
Immobilisations corporelles (NOTE 5)	983 036	994 332
Créances à long terme (NOTE 6)	73 963	71 848
Investissement net dans des contrats de location-vente (NOTE 4)	66 929	68 214
Charges reportées	13 464	13 936
Placements à long terme (NOTE 7)	38 393	3 896
	1 590 320	1 651 861
PASSIF		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	124 016	134 150
Passif relié aux employés (NOTE 8)	174 943	165 391
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (NOTE 9)	6 380	5 926
	305 339	305 467
À long terme		
Passif relié aux employés (NOTE 8)	230 606	155 014
Obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition (NOTE 9)	349 216	355 597
Fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 10)	629 987	650 959
	1 209 809	1 161 570
FONDS EFFECTIF		
Fonds effectif	75 172	184 824
	1 590 320	1 651 861

Engagements et éventualités (NOTES 11 ET 12)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

Approuvé au nom du Conseil d'administration :

Un administrateur,

Un administrateur,

ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU FONDS EFFECTIF*Pour l'exercice terminé le 31 mars*

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Revenus		
Publicité et ventes d'émissions	321 670	283 059
Services spécialisés (NOTE 13)	138 288	132 107
Divers	73 049	79 332
Revenu de financement	13 699	14 120
	546 706	508 618
Dépenses		
Coûts des services de télévision et de radio	1 383 164	1 330 029
Services spécialisés (NOTE 13)	120 662	116 446
Transmission, distribution et collecte	63 748	61 770
Paiements aux stations privées	8 058	9 002
Administration nationale	16 525	16 855
Amortissement des immobilisations corporelles	122 675	123 855
	1 714 832	1 657 957
Perte d'exploitation avant revenus hors exploitation, financement public et impôts	(1 168 126)	(1 149 339)
Financement public		
Crédit parlementaire d'exploitation (NOTE 14)	936 771	932 695
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté (NOTE 10)	116 729	120 174
	1 053 500	1 052 869
Résultats nets avant revenus hors exploitation et impôts	(114 626)	(96 470)
Revenus hors exploitation		
Gain provenant des contrats de location-vente	-	65 935
Gain sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	-	58 940
	-	124 875
Résultats nets avant impôts	(114 626)	28 405
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices et des grandes sociétés (NOTE 15)	974	4 268
Résultats nets de l'exercice	(113 652)	32 673
Solde du compte du fonds effectif, début de l'exercice	184 824	148 151
Financement du fonds de roulement (NOTE 14)	4 000	4 000
Solde du compte du fonds effectif, fin de l'exercice	75 172	184 824

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE*Pour l'exercice terminé le 31 mars*

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
FLUX DE TRÉSORERIE PROVENANT DE (AFFECTÉS AUX)		
Activités d'exploitation		
Résultats nets de l'exercice	(113 652)	32 673
Postes hors caisse :		
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(7 293)	(58 072)
Gain provenant des contrats de location-vente	-	(65 935)
Amortissement des immobilisations corporelles	122 675	123 855
Quote-part des résultats des sociétés satellites	(137)	(285)
Variation des créances à long terme	(4 224)	-
Amortissement des charges reportées	472	17 714
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(116 729)	(120 174)
Variation du passif relié aux employés [court terme]	(1 628)	(1 188)
Variation du passif relié aux employés [long terme]	75 592	49 451
Variation de l'actif des régimes de retraite	-	49 005
Variation nette des soldes des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (NOTE 16)	(27 704)	(23 487)
	(72 628)	3 557
Activités de financement		
Crédits parlementaires (NOTE 14)		
Fonds d'immobilisations corporelles	95 757	129 616
Fonds de roulement	4 000	4 000
Portion de capital des paiements de location-acquisition	(5 927)	(5 503)
	93 830	128 113
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(118 404)	(125 556)
Placements à long terme (NOTE 7)	(34 360)	-
Recouvrement des avances salariales	534	444
Recouvrement du capital des débiteurs à long terme	5 329	6 320
Recouvrement du capital provenant des contrats de location-vente	1 198	1 799
Produits sur l'aliénation d'immobilisations corporelles	12 298	2 433
	(133 405)	(114 560)
Augmentation (diminution) de l'encaisse et des quasi-espèces	(112 203)	17 110
Encaisse et quasi-espèces, début de l'exercice	132 690	115 580
Encaisse et quasi-espèces, fin de l'exercice	20 487	132 690
Consiste en :		
Encaisse	158	6 195
Quasi-espèces	20 329	126 495
Informations supplémentaires :		
Intérêts payés	27 113	27 535
Recouvrement d'impôt sur les bénéfices	(809)	(4 224)

Les notes ci-jointes font partie intégrante des états financiers.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



1. POUVOIRS ET OBJECTIFS

CBC | Radio-Canada a été constituée en vertu de la *Loi canadienne sur la radiodiffusion* de 1936, puis maintenue en vertu des lois sur la radiodiffusion de 1958, 1968 et 1991. Elle est mandataire de Sa Majesté, et tout bien qu'elle acquiert devient la propriété de cette dernière.

À titre de radiodiffuseur public national, CBC | Radio-Canada offre, dans les deux langues officielles, des services de radio et de télévision comportant une programmation principalement et typiquement canadienne, afin de refléter la globalité canadienne et de rendre compte de la diversité régionale du pays, à l'intention des auditoires nationaux et régionaux.

2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Société sont préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Voici une description des principales conventions comptables.

A. CRÉDITS PARLEMENTAIRES ET FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

La Société est financée principalement par le gouvernement du Canada. Les crédits parlementaires servant aux dépenses d'exploitation sont comptabilisés dans l'État des résultats et du fonds effectif. Les crédits parlementaires pour les dépenses au titre des immobilisations corporelles amortissables sont comptabilisés dans le bilan comme fonds d'immobilisations corporelles reporté et sont amortis de la même façon et sur les mêmes périodes que les immobilisations corporelles connexes. Les crédits parlementaires pour le fonds de roulement et l'achat de terrains sont comptabilisés dans le fonds effectif.

B. QUASI-ESPÈCES

Les quasi-espèces, qui sont inscrites à leur valeur d'acquisition puisqu'elles sont censées être détenues jusqu'à échéance, sont composées de titres négociables dont les échéances initiales sont inférieures à 90 jours.

C. PLACEMENTS À COURT TERME

Les placements à court terme, qui sont inscrits à leur valeur d'acquisition puisqu'ils sont censés être détenus jusqu'à échéance, comprennent des titres négociables dont les échéances initiales sont supérieures à trois mois et la tranche des placements à long terme échéant à moins d'un an à partir de la date du bilan.

D. CONVERSION DES DEVISES

Les éléments d'actif et de passif monétaires libellés en devises étrangères sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date du bilan, et les éléments non monétaires, au taux de change en vigueur au moment où les actifs ont été acquis, ou les obligations contractées. Les postes de revenus et de dépenses sont convertis au taux de change moyen en vigueur pendant l'exercice. Le total des gains ou des pertes de change est pris en compte dans le calcul des résultats nets de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



2. Principales conventions comptables (suite)

E. INSTRUMENTS FINANCIERS DÉRIVÉS

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme pour gérer le risque de pertes découlant de fluctuations défavorables du change. Les contrats de change à terme sont des engagements contractuels en vertu desquels les deux parties conviennent d'échanger une quantité donnée d'une monnaie contre une quantité d'une autre monnaie, à un cours convenu, avec règlement à une date ultérieure prédéterminée. La politique de la Société est de ne pas utiliser les instruments dérivés à des fins d'opérations de négociation ou de spéculation.

Pour être admissible comme couverture, un instrument dérivé doit être désigné et efficace. Une opération de couverture est considérée comme efficace lorsque les flux de trésorerie ou les justes valeurs de l'instrument dérivé compensent largement les flux de trésorerie ou la juste valeur de la position couverte, et que les échéances concordent.

La Société documente de manière formelle toutes les relations entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi que ses objectifs en matière de gestion de risques et sa stratégie relative à diverses opérations de couverture. Le processus consiste entre autres à faire le lien entre tous les produits dérivés et les engagements particuliers fermes. La Société évalue aussi de façon formelle, au début de l'opération de couverture, puis régulièrement, l'efficacité des produits dérivés qui sont utilisés dans les opérations de couverture lorsqu'il s'agit de compenser les changements dans la juste valeur ou les flux de trésorerie des éléments couverts.

Les gains ou les pertes de change découlant des produits dérivés utilisés comme couverture sont constatés au moment du règlement des instruments financiers couverts connexes. Les contrats à terme sont comptabilisés comme des éléments hors bilan et ne sont uniquement constatés que lorsqu'un des événements suivants se produit : l'opération prévue est effectuée; l'élément couvert est réglé; la relation de couverture cesse d'être en vigueur; ou la désignation de la relation de couverture est terminée. Tout instrument financier dérivé détenu par la Société qui n'est pas ou plus désigné comme un élément de couverture admissible est inscrit à sa juste valeur au bilan, et tout changement dans la juste valeur est passé en charges ou crédité dans l'État des résultats et du fonds effectif.

F. STOCK D'ÉMISSIONS

Les émissions réalisées, en cours de production ou disponibles pour la vente sont présentées au coût, lequel comprend le coût du matériel et des services, ainsi que la quote-part de la main-d'œuvre et des frais généraux imputables aux émissions. Les coûts des émissions sont imputés à l'exploitation lorsque les émissions sont diffusées, vendues ou jugées inutilisables.

La Société prend des engagements contractuels relativement à des productions indépendantes, ainsi qu'à des droits sur des films et des textes. Les paiements effectués selon les modalités de chaque contrat sont inscrits comme frais payés d'avance, puis ensuite comme stock d'émissions lorsque les critères suivants sont remplis : le coût est déterminé, le matériel est accepté et l'émission est disponible pour diffusion. Les coûts des productions et des droits sur les films et les textes sont imputés à l'exploitation suivant la grille de programmation approuvée ou lorsqu'ils sont jugés inutilisables ou vendus.

G. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur valeur d'acquisition. Le coût des biens construits par la Société comprend les matériaux, les frais directs de main-d'œuvre et les

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



2. Principales conventions comptables (suite)

frais généraux qui s'y rapportent. Les sommes relatives aux projets d'immobilisations en cours sont reportées à la rubrique appropriée des immobilisations corporelles lorsque le projet est achevé, et elles sont alors amorties. Les immobilisations corporelles relevant de contrats de location-acquisition sont inscrites à la valeur actualisée des paiements minimaux à verser établis au début du bail. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en fonction de taux fondés sur la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles, comme suit :

• IMMEUBLES	33 ANS
• ÉQUIPEMENT TECHNIQUE	
ÉMETTEURS ET PYLONES	20 ANS
AUTRES	5 ANS
• MOBILIER ET MATÉRIEL DE BUREAU	10 ANS
• ORDINATEURS	
ORDINATEURS CENTRAUX (MATÉRIEL ET LOGICIELS)	5 ANS
MICRO-ORDINATEURS (MATÉRIEL ET LOGICIELS)	3 ANS
• VÉHICULES	
AUTOMOBILES, VOITURES ET MINI-FOURGONNETTES	5 ANS
VÉHICULES UTILITAIRES, CAMIONS FOURGONS	8 ANS
MOTONEIGES, VÉHICULES TOUT TERRAIN	10 ANS
CAMIONS DE REPORTAGE TÉLÉVISION ET RADIO,	
CAMIONS LOURDS 5 ET 10 TONNES	12 ANS
VÉHICULES SPÉCIALISÉS	20 ANS

Les améliorations locatives sont capitalisées et amorties sur la durée des contrats de location.

H. CONTRATS DE LOCATION-VENTE

Les actifs loués à des conditions prévoyant le transfert aux preneurs de la totalité ou presque des avantages et des risques liés à la propriété sont constatés à titre de contrats de location-vente.

Les revenus financiers provenant des contrats de location-vente sont constatés de manière à ce que l'investissement dans les contrats assure un taux de rendement constant. Aux fins de la constatation des revenus, l'investissement dans les contrats comprend les paiements de location minimaux nets et les produits financiers reportés.

I. CHARGES REPORTÉES

Les coûts initiaux engagés pour un contrat de location-exploitation sont amortis sur la période du contrat. Toutes les autres charges reportées sont amorties selon la durée de l'entente pertinente.

J. PLACEMENTS À LONG TERME

La Société utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur d'acquisition pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle n'a pas une influence notable. Elle utilise la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation pour sa participation dans des entreprises sur lesquelles elle a une influence notable. Dans ce dernier cas, la Société enregistre sa participation initialement à la valeur d'acquisition, puis augmente ou diminue ce montant de sa quote-part des résultats de l'entreprise. Cette quote-part est ajoutée aux résultats de la Société.

Les placements à long terme comprennent aussi des titres négociables et des obligations dont les échéances initiales sont supérieures à un an à partir de la date du bilan.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



2. Principales conventions comptables (suite)

K. CHARGES ET OBLIGATIONS ASSOCIÉES AUX RÉGIMES DE RETRAITE

La Société souscrit à des régimes de retraite à prestations déterminées qui offrent diverses rentes de retraite fondées sur le nombre d'années de service et le salaire moyen en fin de carrière.

La charge au titre de prestations de retraite acquises par les employés est déterminée selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment le rendement prévu à long terme de l'actif des régimes, la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de retraite des employés et le taux de mortalité des participants.

La charge de retraite comprend le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, l'intérêt débiteur sur l'obligation au titre des prestations constituées, le rendement prévu de la valeur actuarielle de l'actif des régimes, l'amortissement de l'actif transitoire, l'amortissement des gains et pertes actuariels nets et l'amortissement du coût des prestations au titre des services passés. La valeur marchande relative aux actifs des régimes est utilisée pour le calcul du rendement prévu des actifs des régimes. La méthode utilisée pour déterminer la valeur marchande consiste à prendre les gains et pertes en capital réalisés et non réalisés pour un exercice donné et à les étaler de façon uniforme sur l'exercice en question ainsi que sur les trois exercices subséquents.

Les gains et pertes actuariels sur l'actif des régimes résultent de l'écart entre le rendement réel et le rendement prévu de l'actif des régimes pour une période donnée. Les gains et pertes actuariels sur l'obligation au titre des prestations constituées sont causés par les écarts entre les résultats et les prévisions, ainsi que par les modifications des hypothèses actuarielles utilisées dans le calcul de l'obligation. Les gains et pertes actuariels accumulés nets sont amortis sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs. Pour les participants aux régimes de retraite, cette durée varie de 9 à 13,5 ans (de 9 à 13,5 ans en 2004).

Le 1^{er} avril 2000, la Société a adopté la nouvelle norme comptable relative aux avantages sociaux futurs, selon la méthode de comptabilisation prospective. La Société amortit l'actif transitoire selon la méthode linéaire sur une durée de 13,5 ans, soit la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs qui devaient toucher des prestations de retraite au 1^{er} avril 2000.

Les coûts des services passés découlant de modifications apportées aux régimes sont reportés et amortis selon la méthode linéaire sur la durée moyenne résiduelle d'activité des salariés actifs à la date des modifications.

L. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS AUTRES QUE LES RÉGIMES DE RETRAITE

La Société fournit à ses employés d'autres avantages sociaux futurs tels que les indemnités de départ, le maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée, les primes d'assurance vie après la retraite et l'indemnisation des accidents du travail.

Le coût de ces avantages sociaux est calculé selon la méthode actuarielle de répartition au prorata des années de service et tient compte des meilleures hypothèses de la direction concernant notamment la croissance des salaires, l'inflation, l'âge de la retraite des employés, le taux de mortalité des participants et les coûts prévus des soins de santé.

L'obligation transitoire et les gains ou pertes actuariels nets reliés aux indemnités de départ et aux primes d'assurance vie après la retraite sont amortis sur la durée restante moyenne de la période d'activité du groupe d'employés. L'obligation transitoire et les gains ou pertes

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**2. Principales conventions comptables (suite)*

actuariels nets reliés au maintien des avantages sociaux en cas d'invalidité de longue durée et à l'indemnisation des accidents de travail sont amortis sur la durée restante moyenne prévue des paiements. La période d'amortissement utilisée pour ces régimes varie entre 4 et 13 ans (de 4 à 13 ans en 2004).

Puisque le passif de ces éléments sera financé principalement par des crédits alloués par le gouvernement du Canada dans le futur, il n'exerce aucun effet sur les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice, établis en fonction du financement public.

M. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES

La Société applique la méthode de l'actif et du passif fiscal dans la comptabilisation des impôts sur les bénéfices. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont constatés selon leur incidence fiscale future estimative résultant des écarts entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif existants et leur valeur fiscale. Les éléments d'actif et de passif d'impôts futurs sont calculés par l'application des taux d'imposition qui sont en vigueur ou pratiquement en vigueur durant l'exercice au cours duquel il est prévu que les écarts temporaires seront réalisés ou réglés. Si la réalisation des éléments d'actif d'impôts futurs est jugée plus improbable que probable, une provision pour moins-value est constituée.

N. CONSTATATION DES REVENUS**(i) Publicité et ventes d'émissions**

Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes principales sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

(ii) Services spécialisés

Les revenus tirés des services spécialisés englobent les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire et de la vente d'émissions à des radiodiffuseurs extérieurs par les chaînes spécialisées, ainsi que les revenus d'abonnement. Les revenus provenant de la vente de temps d'antenne publicitaire sont constatés après que la publicité a été diffusée. Les revenus provenant des ventes d'émissions et des abonnements sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

(iii) Revenus divers

Les revenus divers comprennent notamment les revenus découlant des locations d'espaces, d'installations et de services, des activités à titre de diffuseur-hôte, de la vente des productions publicitaires et des gains provenant de l'aliénation d'immobilisations corporelles. Les revenus divers sont constatés lorsque la vente des biens ou la prestation des services est terminée.

O. INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur le montant déclaré de l'actif et du passif à la date des états financiers, ainsi que sur les revenus et les dépenses déclarés pendant l'exercice visé. Le passif relié aux employés, la durée de vie utile estimative des immobilisations corporelles et le passif éventuel sont les éléments les plus importants qui font l'objet d'estimations. Les chiffres réels pourraient différer de façon importante de ces estimations.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



2. Principales conventions comptables (suite)

P. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES

En juin 2003, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA) a publié la note d'orientation concernant la comptabilité NOC15, *Consolidation des entités à détenteurs de droits variables*, qui entrera en vigueur pendant l'exercice 2005-2006. En vertu de cette note d'orientation, les principes de consolidation s'appliqueront à certaines entités contrôlées autrement que par la propriété de droits de vote. La Société analyse actuellement cette note d'orientation pour évaluer son incidence possible sur ses états financiers.

En janvier 2005, l'ICCA a publié les trois normes comptables suivantes dont les effets se feront sentir sur la Société :

CHAPITRE 3855 : INSTRUMENTS FINANCIERS – COMPTABILISATION ET ÉVALUATION – Cette norme énonce les critères de comptabilisation, de décomptabilisation, d'évaluation et de classement des instruments financiers. La Société devra classer ses actifs financiers dans l'une ou l'autre des catégories suivantes : actifs financiers détenus à des fins de négociation, placements détenus jusqu'à l'échéance, actifs financiers disponibles à la vente, ou prêts et créances. Le traitement comptable des actifs variera selon leur catégorie. Les actifs financiers détenus à des fins de négociation ou ceux qui sont disponibles à la vente doivent être évalués à leur juste valeur, alors que les placements détenus qu'à l'échéance, ainsi que les prêts et créances, doivent être évalués au coût après amortissement.

CHAPITRE 3865 : COUVERTURES – Les dérivés seront classés dans la catégorie des actifs financiers détenus à des fins de négociation, à moins qu'ils ne soient désignés comme des instruments de couverture. Tous les dérivés, y compris les dérivés intégrés qui ne sont pas étroitement liés avec le contrat hôte, seront évalués à leur juste valeur. Dans le cas d'un dérivé désigné comme couverture du risque de variation de la juste valeur d'un élément d'actif ou de passif, la variation de sa juste valeur sera constatée dans les résultats nets et compensée par la variation de la juste valeur de l'élément d'actif ou de passif couvert. Dans le cas d'un dérivé qui couvre le risque de variation des flux de trésorerie, la partie efficace des changements dans sa juste valeur sera initialement présentée dans la nouvelle catégorie *Autres éléments du résultat étendu*, et reclassée ultérieurement dans les résultats nets des périodes au cours desquelles la variabilité des flux de trésorerie de l'élément couvert a un effet.

CHAPITRE 1530 : RÉSULTAT ÉTENDU – Cette norme exige que certains gains et certaines pertes, qui autrement seraient constatés dans les résultats nets, soient présentés dans les autres éléments du résultat étendu jusqu'à ce qu'ils puissent être comptabilisés à juste titre dans les résultats nets. La Société sera peut-être tenue de présenter un nouvel état financier intitulé *État du résultat étendu* pour constater ces sommes jusqu'à leur réalisation.

Ces nouvelles normes entreront en vigueur pendant l'exercice 2007-2008 de la Société, bien qu'il soit possible d'anticiper leur application. La Société analyse actuellement leurs répercussions sur la présentation de son information financière.

3. PLACEMENTS À COURT TERME

Le taux de rendement moyen du portefeuille de placements à court terme détenu par la Société au 31 mars 2005 est de 2,56 % (2,18 % en 2004). L'échéance moyenne des placements est de 227 jours (114 jours en 2004).

La Société effectue des placements sur le marché monétaire et dans des titres à court terme. Elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



4. INVESTISSEMENT NET DANS DES CONTRATS DE LOCATION-VENTE

L'investissement net de la Société dans des contrats de location-vente comprend les éléments suivants :

	<i>(milliers de dollars)</i>
Total des paiements de location minimaux à recevoir	136 204
Revenus non gagnés	(67 590)
	68 614
Tranche à court terme	(1 685)
Tranche à long terme	66 929

Paiements de location minimaux futurs à recevoir en vertu des contrats de location-vente :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2006	6 050
2007	6 050
2008	6 050
2009	6 050
2010	6 050
2011 à 2027	105 954
Total des paiements de location minimaux futurs à recevoir	136 204

Ces contrats de location-vente portent un taux d'intérêt annuel fixe de 7,15 %. Les intérêts tirés des contrats de location-vente s'élèvent à 4,8 millions de dollars en 2005 (6,2 millions en 2004). Le risque de crédit associés à ces contrats est normal.

5. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2005	2004
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Terrains	21 006	-	21 006	22 177
Immeubles	373 656	(219 471)	154 185	153 827
Équipements techniques	1 246 921	(918 116)	328 805	322 058
Mobilier, matériel de bureau et ordinateurs	121 631	(80 311)	41 320	32 861
Véhicules	49 540	(35 819)	13 721	13 975
Améliorations locatives	44 603	(9 605)	34 998	22 141
Biens en location-acquisition ¹	511 635	(183 979)	327 656	343 021
Projets d'immobilisations en cours	61 345	-	61 345	84 272
	2 430 337	(1 447 301)	983 036	994 332²

¹ L'amortissement de l'exercice pour les biens en location-acquisition est de 15,4 millions de dollars (15,4 millions en 2004). Cette charge est incluse dans l'amortissement des immobilisations corporelles à l'état des résultats et du fonds effectif.

² Le coût et l'amortissement cumulé des immobilisations corporelles étaient, au 31 mars 2004, de 2 418,9 millions de dollars et de 1 424,6 millions respectivement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005***6. CRÉANCES À LONG TERME****A. EFFETS À RECEVOIR**

La Société dispose de trois effets à recevoir à long terme par suite de la vente de terrains. Ces effets portent un taux d'intérêt annuel de 7,15 %. Le risque de crédit est normal.

Les versements minimaux futurs à recevoir selon les conditions des effets s'établissent comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2006	5 567
2007	5 567
2008	5 567
2009	5 567
2010	5 567
2011 à 2027	95 573
Total des versements minimaux futurs – effets à recevoir	123 408
Moins : Intérêts implicites	(60 675)
Effets à recevoir	62 733
Moins : Tranche à court terme (incluse dans les débiteurs)	(1 578)
Effets à recevoir à long terme	61 155

B. AVANCES DE SALAIRE – MODIFICATION DU CALENDRIER DE LA PAIE

La mise en œuvre d'un nouveau système de paie pendant l'exercice 1998-1999 a entraîné une modification du calendrier de la paie de la Société. Pour se conformer à ce calendrier sans compromettre le versement de la paie à la quinzaine aux employés, la Société a remis à ces derniers une avance de salaire qu'elle récupérera à la cessation d'emploi. Cette somme s'élève à 12,8 millions de dollars en 2005 (13,4 millions en 2004). Dans le passé, cette somme a été inscrite au débit du poste « passif relié aux employés. »

7. PLACEMENTS À LONG TERME

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Entités sous influence notable		
ARTV – participation de 37 %	4 016	3 879
The Documentary Channel – participation de 29 % ¹	-	-
	4 016	3 879
Autres placements		
Titres négociables et obligations ²	34 360	-
Placements de portefeuille	17	17
	38 393	3 896

1 La Société n'a pas inscrit une partie des pertes de The Documentary Channel, puisqu'elle n'assumera aucun risque financier s'y rapportant.

2 Taux de rendement moyen de 2,88 % et échéance moyenne de 552 jours. La Société effectue des placements sur le marché monétaire et dans des titres à long terme. Elle n'acquiert que des titres garantis en totalité par le gouvernement du Canada.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005***8. RÉGIMES DE RETRAITE ET PASSIF RELIÉ AUX EMPLOYÉS**

Le passif relié aux employés s'établit comme suit:

	2005	2004	2005	2004
	Court terme		Long terme	
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Obligation au titre des prestations constituées	-	-	97 321	35 367
Avantages sociaux futurs autres que les régimes de retraite	-	-	133 007	118 423
Indemnités de vacances	51 708	52 074	-	-
Réduction des effectifs	16 232	2 130	-	946
Passifs liés aux salaires	107 003	111 187	278	278
	174 943	165 391	230 606	155 014

La Société souscrit à un régime de retraite contributif à prestations déterminées, le Régime de retraite de CBC | Radio-Canada, pour la presque totalité des membres de son personnel. Les prestations de retraite sont en fonction de la durée des services validables et de la moyenne du salaire admissible des cinq meilleures années consécutives au cours des dix dernières années de service. Les employés sont tenus de verser une cotisation équivalant à un pourcentage de leur salaire admissible, la Société fournissant le reste du financement, au besoin, en fonction des évaluations actuarielles qui sont faites au moins tous les trois ans (dernière évaluation en décembre 2002 et prochaine évaluation en décembre 2005). La Société souscrit aussi à des régimes de retraite non contributifs à prestations déterminées sans capitalisation. L'actif des régimes de retraite et l'obligation au titre des prestations constituées sont évalués au 31 mars.

	2005	2004
Hypothèses – taux annuels		
Taux de rendement prévu à long terme de l'actif des régimes	6,75 %	6,75 %
Taux d'actualisation, début de l'exercice	4,75 %	5,75 %
Taux d'actualisation, fin de l'exercice	5,00 %	4,75 %
Taux de croissance de la rémunération à long terme, excluant les primes au mérite et les promotions	4,00 %	4,00 %
Évolution du coût des soins de santé	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après	8,5 % pour 5 ans; 4,5 % par après
Indexation des prestations en cours de versement	2,7 %	2,7 %

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Montants annuels		
Cotisations salariales	37 517	28 001
Prestations versées au cours de l'exercice – régimes de retraite	175 718	173 384
Prestations versées au cours de l'exercice – autres avantages sociaux futurs	9 172	8 489

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**8. Régimes de retraite et passif relié aux employés (suite)*

	2005		2004	
	Régimes de retraite CBC Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs	Régimes de retraite CBC Radio-Canada	Autres avantages sociaux futurs
	<i>(milliers de dollars)</i>			
Juste valeur marchande de l'actif des régimes, fin de l'exercice	3 753 550	-	3 607 713	-
Obligation au titre des prestations/ indemnités constituées, fin de l'exercice	(4 250 824)	(174 141)	(4 251 100)	(175 795)
Déficit, fin de l'exercice	(497 274)	(174 141)	(643 387)	(175 795)
Coût des prestations au titre des services passés non amorti	81 575	(4 606)	91 173	-
Pertes actuarielles nettes non amorties	1 109 639	20 377	1 401 105	28 308
Passif (actif) transitoire non amorti	(791 261)	25 363	(884 258)	29 064
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(97 321)	(133 007)	(35 367)	(118 423)
Actif (passif) au titre des prestations/ indemnités constituées, début de l'exercice	(35 367)	(118 423)	49 005	(105 284)
Revenus (coûts) au titre des avantages sociaux futurs				
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	(93 680)	(8 969)	(66 981)	(7 650)
Intérêts débiteurs sur l'obligation au titre des prestations/ indemnités constituées	(200 870)	(8 558)	(202 248)	(9 018)
Rendement prévu sur la valeur actuarielle de l'actif	236 538	-	207 281	-
Amortissement du coût des prestations au titre des services passés	(9 597)	-	(9 597)	-
Amortissement de l'actif (du passif) transitoire	92 996	(3 618)	92 996	(3 618)
Amortissement des pertes actuarielles	(135 293)	(2 611)	(115 290)	(1 342)
Coûts au titre des avantages sociaux futurs de l'exercice	(109 906)	(23 756)	(93 839)	(21 628)
Cotisations patronales aux régimes de retraite	47 060	-	8 598	-
Prestations des régimes sans capitalisation	892	9 172	869	8 489
Total des paiements en espèces	47 952	9 172	9 467	8 489
Passif au titre des prestations/indemnités constituées, fin de l'exercice	(97 321)	(133 007)	(35 367)	(118 423)

Au 31 mars 2005, l'obligation au titre des prestations constituées du Régime de retraite de CBC | Radio-Canada et des régimes de retraite sans capitalisation est respectivement de 4 204,6 millions de dollars (4 204,6 millions en 2004) et de 46,2 millions de dollars (46,5 millions en 2004).

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**8. Régimes de retraite et passif relié aux employés (suite)*

Catégorie d'actif	2005	2004
	Pourcentage de l'actif des régimes de retraite (fondé sur les valeurs marchandes)	
Titres à revenu fixe	34 %	34 %
Actions canadiennes	29 %	30 %
Actions internationales	26 %	26 %
Placements stratégiques	11 %	10 %
	<u>100 %</u>	<u>100 %</u>

9. OBLIGATION EN VERTU D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION

Le contrat de location-acquisition vise les locaux occupés par la Société à Toronto. Ce contrat de location-acquisition porte un taux d'intérêt annuel fixe de 7,53 %. La Société sera propriétaire de l'immeuble au terme du bail. Les paiements de location minimaux futurs à verser s'établissent au 31 mars 2005 comme suit:

	(milliers de dollars)
2006	33 039
2007	33 039
2008	33 039
2009	33 039
2010	33 039
2011 à 2027	<u>578 178</u>
Total des paiements minimaux futurs à verser	743 373
Déduire : Intérêts implicites et frais accessoires	(387 777)
Valeur actualisée des paiements minimaux à verser	355 596
Tranche à court terme de l'obligation de location-acquisition	(6 380)
Tranche à long terme	349 216

La Société est propriétaire du terrain sur lequel est situé le Centre canadien de radiodiffusion à Toronto. Les intérêts débiteurs relatifs au contrat de location-acquisition du Centre sont de 27 millions de dollars (27,4 millions en 2004) et sont inclus dans les charges de l'exercice.

10. FONDS D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES REPORTÉ

	2005	2004
	(milliers de dollars)	
Solde, début de l'exercice	650 959	641 517
Crédit parlementaire pour dépenses en immobilisations corporelles (NOTE 14C)	95 757	129 616
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(116 729)	(120 174)
Solde, fin de l'exercice	629 987	650 959

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005***11. ENGAGEMENTS****A. ENGAGEMENTS LIÉS AUX ÉMISSIONS ET AUTRES**

Au 31 mars 2005, le total des engagements s'établissait à 353,0 millions de dollars (405,2 millions en 2004), ce qui comprenait 267,9 millions de dollars (354,0 millions en 2004) pour les droits sur des émissions sportives, 71,0 millions de dollars (44,2 millions en 2004) pour les achats d'émissions, les droits sur films et les coproductions et 14,1 millions de dollars (7,0 millions en 2004) pour des immobilisations corporelles. Les paiements au titre de ces contrats doivent être versés au cours des quatre prochains exercices.

B. CONTRATS DE LOCATION-EXPLOITATION

Les contrats de location-exploitation comprennent principalement des locations immobilières, des locations pour la distribution réseau et des locations de matériel. Les paiements futurs à verser annuellement au titre des contrats de location-exploitation s'établissent au 31 mars 2005 comme suit :

	<i>(milliers de dollars)</i>
2006	101 346
2007	73 203
2008	64 811
2009	37 589
2010	34 981
2011 à 2027	226 129
Total des paiements futurs à verser	538 059

12. ÉVENTUALITÉS

Diverses revendications ont été formulées ou des poursuites ont été intentées contre la Société et, dans certains cas, leurs auteurs demandent des dédommagements pécuniaires importants ou d'autres redressements qui pourraient entraîner des dépenses importantes. Bien des incertitudes entourent les litiges, et le résultat de chaque affaire n'est pas prévisible. Une provision pour ces dépenses a été établie d'après les meilleures estimations faites par la direction. Il est raisonnable de penser que la Société devra déboursier des sommes supérieures aux provisions établies à court terme pour régler certaines de ces demandes. Ces sommes seront passées en charges lorsqu'elles seront connues.

13. SERVICES SPÉCIALISÉS

La Société exploite CBC Newsworld, le Réseau de l'information (RDI), Galaxie et CBC Country Canada en vertu de conditions de licence qui exigent que la Société rende compte des revenus et des dépenses différentiels de ces entreprises. CBC Newsworld et le RDI utilisent les excédents des revenus sur les dépenses cumulés des exercices antérieurs pour financer les activités de l'exercice en cours. Au 31 mars 2005, les excédents des revenus sur les dépenses cumulés et reportés pour financer les activités des exercices ultérieurs totalisaient 9,7 millions de dollars (4,3 millions en 2004) pour CBC Newsworld et 0,8 million de dollars (2,2 millions en 2004) pour le RDI.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

pour l'exercice terminé le 31 mars 2005



13. Services spécialisés (suite)

	2005				2004			
	Revenus	Dépenses	Rembour- sements au service principal ¹	Net	Revenus	Dépenses	Rembour- sements au service principal ¹	Net
	<i>(milliers de dollars)</i>							
CBC Newsworld	74 281	(67 261)	(1 665)	5 355	70 559	(66 942)	(1 533)	2 084
RDI	44 271	(43 550)	(2 143)	(1 422)	43 608	(39 892)	(1 842)	1 874
Galaxie	17 217	(6 644)	-	10 573	16 254	(6 694)	-	9 560
CBC Country Canada ²	2 519	(3 207)	-	(688)	1 686	(2 918)	-	(1 232)
	138 288	(120 662)	(3 808)	13 818	132 107	(116 446)	(3 375)	12 286

- 1 Les dépenses en immobilisations pour l'achat de matériel servant au lancement, à l'exploitation et à l'expansion des services spécialisés sont financées par la Société par ses crédits parlementaires d'immobilisations corporelles, et un plan a été approuvé par la direction pour le remboursement de ces dépenses à l'aide des revenus des services spécialisés. Ces remboursements sont effectués au moyen de prélèvements sur les excédents des revenus sur les dépenses cumulés.
- 2 Le déficit accumulé par CBC Country Canada de 1,9 million de dollars a été comblé à l'aide du produit de l'aliénation de coentreprises.

14. CRÉDITS PARLEMENTAIRES

A. CRÉDITS PARLEMENTAIRES APPROUVÉS ET REÇUS

Voici une ventilation des crédits parlementaires approuvés et des sommes reçues par la Société pendant l'exercice :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'exploitation		
Financement annuel approuvé	895 659	829 059
Financement additionnel ponctuel pour renforcer la programmation (NOTE 14D)	60 000	60 000
Virement du fonds d'immobilisations corporelles - Budget supplémentaire des dépenses B ¹	1 112	3 636
Somme gelée employée (reportée)	(20 000)	40 000
Fonds d'exploitation reçus	936 771	932 695
Fonds d'immobilisations corporelles		
Financement annuel approuvé	102 869	133 252
Virement au fonds d'exploitation - Budget supplémentaire des dépenses B ¹	(1 112)	(3 636)
Somme gelée reportée	(6 000)	-
Fonds d'immobilisations corporelles reçus	95 757	129 616
Fonds de roulement	4 000	4 000

- 1 Lorsque des changements importants se produisent dans les besoins de l'exercice courant, des sommes sont virées d'un crédit à l'autre ou reportées d'un exercice à un autre au moyen de lois de crédits approuvés par le Parlement.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**14. Crédits parlementaires (suite)***B. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS D'EXPLOITATION NETS EN FONCTION DU FINANCEMENT PUBLIC**

La Société reçoit une partie importante de son financement sous forme de crédits parlementaires, lesquels sont fondés essentiellement sur ses besoins de trésorerie. Des dépenses comptabilisées dans l'état des résultats et du fonds effectif d'un exercice donné peuvent être financées au moyen de crédits parlementaires au cours d'exercices différents. C'est pourquoi les résultats d'exploitation nets de la Société pour l'exercice en fonction du financement public diffèrent de ceux établis conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada. Les écarts sont décrits ci-dessous :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Résultats nets de l'exercice	(113 652)	32 673
Éléments ne contribuant pas au fonds d'exploitation		
Amortissement du fonds d'immobilisations corporelles reporté	(116 729)	(120 174)
Gains provenant des contrats de location-vente	-	(65 935)
Gain sur l'aliénation des immobilisations corporelles	(7 293)	(58 072)
Autres	(3 631)	(1 843)
	(127 653)	(246 024)
Éléments ne nécessitant pas d'apport du fonds d'exploitation		
Amortissement des immobilisations corporelles	122 675	123 855
Régimes de retraite de CBC Radio-Canada et autres avantages sociaux futurs	75 592	98 456
Indemnités de vacances	(1 760)	(1 188)
Coûts du stock d'émissions	(5 852)	729
Autres	531	(2 565)
	191 186	219 287
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement public	(50 119)	5 936
Moins : Intérêts provenant du produit de l'aliénation de coentreprises	(1 012)	(2 473)
Plus/Moins : Affectation du produit de la vente de terrains obtenu au cours d'un exercice antérieur	5 194	(5 194)
Plus : Affectation du produit de la vente d'une coentreprise obtenu au cours d'un exercice antérieur	42 718	5 093
Résultats d'exploitation nets en fonction du financement public	(3 219)	3 362
Excédent du financement public, début de l'exercice	35 252	31 890
Excédent du financement public, fin de l'exercice	32 033	35 252

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**14. Crédits parlementaires (suite)***C. RÉSULTATS NETS POUR LE FINANCEMENT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

L'acquisition d'immobilisations corporelles est financée par des crédits parlementaires et par la contrepartie de la vente ou de l'aliénation de telles immobilisations. Certains éléments considérés comme des ajouts aux immobilisations corporelles et des contreparties des immobilisations corporelles d'un exercice selon les principes comptables généralement reconnus du Canada peuvent être financés ou comptabilisés en fonction du financement public au cours d'exercices différents. Ces écarts sont décrits ci-dessous :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Fonds d'immobilisations corporelles reçus (NOTE 14A)	95 757	129 616
Contreparties de l'aliénation des immobilisations corporelles	12 298	142 449
Total du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	108 055	272 065
Acquisition d'immobilisations corporelles	(118 404)	(125 556)
Portion du capital des paiements de location-acquisition	(5 927)	(5 503)
(Déficit) excédent du financement des immobilisations corporelles (avant les contreparties de l'aliénation de terrains et d'un immeuble)	(16 276)	141 006
Plus (moins) : Contreparties de l'aliénation de terrains et d'un immeuble	4 820	(131 916)
Plus : Affectation de la contrepartie de la vente d'un immeuble	-	7 500
(Déficit) excédent du financement des immobilisations corporelles pour l'exercice	(11 456)	16 590
Excédent du financement public des immobilisations corporelles, début de l'exercice	21 643	5 053
Excédent du financement public des immobilisations corporelles, fin de l'exercice	10 187	21 643

D. FINANCEMENT ADDITIONNEL PONCTUEL POUR RENFORCER LA PROGRAMMATION

Le 3 avril 2003, le gouvernement du Canada a approuvé un financement additionnel ponctuel de 60 millions de dollars pour la Société pour l'exercice 2004-2005 (60 millions en 2003-2004). Les diverses composantes médias de la Société utilisent ces fonds particulièrement pour renforcer la programmation.

15. IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES ET IMPÔT DES GRANDES SOCIÉTÉS

En tant que société d'État visée par la partie LXXI du *Règlement de l'impôt sur le revenu*, la Société est assujettie aux dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada), mais pas aux impôts provinciaux sur les bénéfices pour ses propres activités. Le recouvrement d'impôts sur les bénéfices et d'impôt des grandes sociétés comprend :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Recouvrement d'impôts de l'exercice courant	(974)	(4 268)
Impôts futurs	-	-
	(974)	(4 268)

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005**15. Impôt sur les bénéfiques et impôt des grandes sociétés (suite)*

Le recouvrement d'impôts sur les bénéfiques et d'impôt des grandes sociétés est différent du montant qui serait obtenu si on appliquait aux résultats nets le taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale, qui est de 32,5 % (34,0 % en 2004). Cet écart s'explique ainsi :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Charge d'impôts au taux d'imposition des sociétés prévu par la loi fédérale	(37 276)	9 663
Augmentation (diminution) en raison des éléments suivants :		
Redressements des actifs et passifs d'impôts futurs pour tenir compte des nouveaux taux d'imposition entrés en vigueur	-	694
Partie non imposable des gains en capital réalisés lors de la vente d'immobilisations corporelles	(1 422)	(15 511)
Autres montants nets	385	(4 031)
Variation de la provision pour moins-value	38 313	9 185
Recouvrement de l'impôt des grandes sociétés	(974)	(4 268)
	(974)	(4 268)

L'incidence fiscale des écarts temporaires susceptibles de toucher une grande proportion des éléments d'actif et de passif d'impôts futurs au 31 mars 2005 et 2004 est présentée ci-après :

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Actif d'impôts futurs		
Charges à payer	9 312	7 258
Actif des régimes de retraite	31 649	11 501
Passif relié aux employés	43 344	38 602
Report de pertes prospectif	16 421	10 599
Autres	8	31
	100 734	67 991
Moins : provision pour moins-value	(53 372)	(15 059)
	47 362	52 932
Passif d'impôts futurs		
Débiteurs	-	942
Stock d'émissions	1 066	482
Investissement net dans les contrats de location-vente	18 868	19 200
Immobilisations corporelles	21 896	24 807
Effets à recevoir	5 532	7 376
Autres	-	125
	47 362	52 932
Actif (passif) d'impôts futurs net	-	-

Au 31 mars 2005, la Société avait, à des fins fiscales, un report de pertes prospectif de 50,5 millions de dollars (30,3 millions en 2004) qui venaient à échéance comme suit : 5,7 millions en 2007, 15,4 millions en 2009, 3,3 millions en 2010, 5,9 millions en 2014 et 20,2 millions en 2015.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS*pour l'exercice terminé le 31 mars 2005*

16. VARIATION NETTE DES SOLDES DES ÉLÉMENTS HORS TRÉSORERIE DU FONDS DE ROULEMENT

	2005	2004
	<i>(milliers de dollars)</i>	
Provenance (utilisation) des flux de trésorerie		
Placements à court terme	(26 470)	20 276
Débiteurs ¹	1 953	7 700
Stock d'émissions ²	(14 859)	(25 138)
Frais payés d'avance	10 619	(18 209)
Investissement net dans des contrats de location-vente ³	7	-
Créditeurs et charges à payer	(10 134)	(24 194)
Passif relié aux employés ⁴	11 180	16 078
	(27 704)	(23 487)

1 Excluant des effets à recevoir sur le produit de la vente des terrains, totalisant 3,8 millions de dollars (3,6 millions en 2004).

2 Excluant l'amortissement des immobilisations corporelles en 2005, totalisant 2,0 millions de dollars (1,0 million en 2004).

3 Excluant le recouvrement du capital totalisant 0,8 million de dollars.

4 Excluant des éléments hors caisse totalisant 1,6 million de dollars.

17. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS

La Société est apparentée, en propriété commune, aux ministères, organismes et sociétés d'État du gouvernement canadien et à des entreprises privées dans lesquelles elle détient des placements à long terme. Dans le cadre de l'exploitation courante, elle conclut des opérations avec ces entités conformément à l'usage commercial habituel à tous les particuliers et à toutes les entreprises. Le financement reçu du gouvernement du Canada est décrit à la note 14.

18. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les valeurs comptables des quasi-espèces, des placements à court terme, des débiteurs, de la tranche à court terme des contrats de location-vente, des créditeurs et charges à payer, ainsi que de la tranche à court terme de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition, avoisinent les justes valeurs de ces instruments, ceux-ci étant à court terme. Les justes valeurs de la tranche à long terme des effets à recevoir et de la portion à long terme de l'investissement net dans des contrats de location-vente, qu'une technique d'évaluation a permis d'estimer, s'élèvent à 70,1 millions et à 63,9 millions de dollars respectivement. La juste valeur des placements à long terme, établie au moyen d'un cours du marché officiel, est de 34,6 millions de dollars au 31 mars 2005. La juste valeur de l'obligation en vertu d'un contrat de location-acquisition est de 476,9 millions de dollars au 31 mars 2005.

La Société se sert d'instruments financiers dérivés tels que des contrats à terme pour réduire le risque de pertes découlant de fluctuations défavorables du change. À la fin de l'exercice, la Société détenait des contrats de change à terme en circulation d'une valeur de 81,8 millions de dollars (68,5 millions en 2004). Leur juste valeur s'établit à 87,4 millions de dollars au 31 mars 2005. Ces contrats viendront à échéance d'ici trois ans.

19. CHIFFRES CORRESPONDANTS

Certains chiffres correspondants de l'exercice 2004 ont été reclassés de façon à être conformes à la présentation du présent exercice.

CBC | RADIO-CANADA :

une programmation canadienne distinctive, sept jours sur sept



CBCtelevision



CBCnewsWORLD



RADIO-CANADA
TÉLÉVISION



RDI



countryCANADA



VENEZ NOUS VOIR : RADIO-CANADA.CA, CBC.CA, CBC.RADIO-CANADA.CA

BC1-2005
0-662-69153-9

Publication et distribution :

Communications institutionnelles
CBC | Radio-Canada
181, rue Queen
CP 3220 Succ C
Ottawa ON K1Y 1E4
(613) 288-6240
commho@ottawa.cbc.ca
cbc.radio-canada.ca

Design : Utopia Communications